

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Lot et Garonne

Nombre de membres en exercice :
15

Nombre de membres

Présents : 14

Excusés : 1

Pouvoirs : 1

Votants : 15

Absent : 0

Date de la convocation :

Le 22 mars 2022

De la commune de Mauvezin-sur-Gupie, Lot-et-Garonne,

Séance du 29 mars 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal, en séance ordinaire, de cette commune,
régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi dans
le lieu habituel de ses séances.

Sous la présidence de Monsieur Daniel BORDENEUVE, Maire,
Présents : Ms Daniel BORDENEUVE, Michel DUBAUX, Éric
FORESTIER, Dominique SAVARIAUD, Ulysse SUC, Willy
LORENZON, Michel WALTER, Antoine ZANOTTO et Christian
MICHELET.

Mmes Françoise JORREY, Laure BRAQUEHAIS, Sandra
BARBE, Laurence TOUMEYRAGUES et Delphine SCHWARTZ.

Excusée : Madame Estelle ASPART.

Pouvoir : Madame Estelle ASPART à Madame Françoise JORREY.

Absent :

Madame Laurence TOUMEYRAGUES a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Vote des subventions 2022.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée, la liste des subventions accordées par la commune de Mauvezin-sur-Gupie pour l'exercice 2022 :

SUBVENTION	AD47 LES RESTO DU COEUR	ASSOCIATION	200
SUBVENTION	ADOT DONS D'ORAGNES	ASSOCIATION	120
SUBVENTION	AFSEP	ASSOCIATION	200
SUBVENTION	APE ALPHABET	ASSOCIATION	260
SUBVENTION	ASSOCIATION GYMNASTIQUE DE MAUVEZIN	ASSOCIATION	260
SUBVENTION	ASSOCIATION MAUVEZIN RANDO	ASSOCIATION	260
SUBVENTION	CATM ACPG SECT SAINTE BAZEILLE MARMANDE	ASSOCIATION	60
SUBVENTION	COMITE DES FETES	ASSOCIATION	260
SUBVENTION	COOPERATIVE SCOLAIRE RPI	ASSOCIATION	1267
SUBVENTION	FNACA COMITE DU MARMANDAIS	ASSOCIATION	60
SUBVENTION	INSTITUT BERGONIE	ASSOCIATION	200
SUBVENTION	LA BOULE MAUVEZINOISE	ASSOCIATION	260
SUBVENTION	OC'RENOVENCA	ASSOCIATION	260
SUBVENTION	ORCHESTRE D'HARMONIE DE MARMANDE	ASSOCIATION	290
SUBVENTION	PUPILLES ENSEIGNEMENT PUBLIC ADPEP 47	ASSOCIATION	60
SUBVENTION	SOUVENIR FRANCAIS	ASSOCIATION	60
SUBVENTION	SOCIETE DE CHASSE DE MAUVEZIN	ASSOCIATION	260

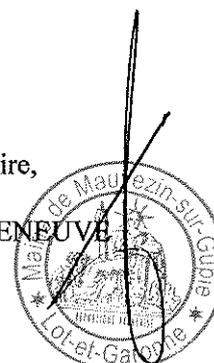
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et **après en avoir délibéré,**
le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés,

VALIDE et VOTE les subventions 2022 détaillées comme ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
Pour copie certifiée conforme

Le Maire,

Daniel BORDENEUVE



Certifiée exécutoire après transmission le :
Publiée le 30 mars 2022